



Bureau Directeur du vendredi 7 septembre 2018
Relevé de décisions

Présent(e)s : Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT (en visioconférence), Brigitte VILLEPREUX (en visioconférence).
Messieurs Joël DELPLANQUE, Jacques BETTENFELD (en audioconférence), Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain KOUBI, Alain SMADJA.

Invité(e)s : Mesdames Sylvie BORROTTI (en visioconférence), Cécile MANTEL.
Messieurs Philippe BANA, Michel JACQUET, Cédric POUTHIER, Grégory PRADIER.

Excusé(e)s : Mesdames Nodjalem MYARO, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Jocelyne MOCKA-RENIER
Messieurs Olivier GIRAULT, Alain JOURDAN, Pascal WETTLE.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 12h00 au siège de la FFHANDBALL à Créteil.

1. PROCES-VERBAL DU 24.08.2018

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal du 24 août 2018.

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2018

Béatrice BARBUSSE et Michel GODARD présentent le projet d'ordre du jour et les modalités logistiques dont débat le Bureau directeur.

D'une manière générale, Joël DELPLANQUE souhaite qu'une attention particulière soit portée à l'articulation et la cohérence des travaux du Conseil d'administration avec ceux du Conseil des territoires et/ou des réunions territoriales par zones.

3. L'ETE DU « HAND » ; ELEMENTS DE BILAN

Sylvie BORROTTI évoque les questions relatives à la couverture des matches amicaux de l'été. Elle indique que 230 rencontres (dont une centaine environ relèvent du secteur professionnel), ont eu lieu de fin juin à fin août et précise l'organisation retenue pour les désignations.

Elle indique que les désignations à cette période de l'année sont un exercice de plus en plus difficile, de par le nombre de rencontres croissant et les contraintes liées aux disponibilités des juges arbitres, la couverture géographique (recherche d'économie pour les clubs), les dates (rencontres en semaine, jour férié, ...), les horaires et la concentration des rencontres sur les 2 derniers week-end d'août.

Beaucoup de rencontres nationales ont dû être déléguées aux territoires, Sylvie BORROTTI les remercie d'ailleurs pour leur collaboration efficace.

Elle souligne que la dématérialisation de la procédure de déclaration de matches amicaux via Gesthand reste un besoin prégnant et regrette que cela n'ait pu être mis en œuvre cette année.

Par ailleurs, Cédric POUTHIER revient sur les communications fédérales de l'été à l'appui de la diffusion de sa présentation en amont aux membres du Bureau directeur.

4. LA « RENTREE »

Sylvie BORROTTI livre l'analyse des stages de rentrée des populations relevant de l'arbitrage national. 13 stages au total ont été programmés. Elle insiste sur la qualité de la préparation physique des juges arbitres.

Au regard des différentes contraintes d'organisation, Sylvie BORROTTI et Alain KOUBI indiquent que la mise en place d'officiels de table neutres en compétitions professionnelles masculines, a été différée d'un commun accord avec la LNH.

Précisément, le Bureau directeur valide à l'unanimité le schéma consistant à ce que la Fédération soit la garante de la composition du groupe des officiels de table neutres et en charge de leurs formations, la LNH étant responsable des désignations et des modalités d'indemnisation. Cécile MANTEL est chargée de la rédaction d'un courrier en ce sens pour la LNH.

Philippe BANA évoque les derniers échanges concernant le dispositif des Joueurs Formés Localement, qui sera à l'ordre du jour du comité directeur de la LNH du 2 octobre.

Les membres du Bureau directeur soulignent l'excellence du travail réalisé sous le pilotage de la Communication pour agréger toutes les informations utiles des services fédéraux dans la Newsletter « Campagne de rentrée », diffusée le 4 septembre à destination de toutes les populations qui composent le handball.

Le Bureau directeur a été saisi par Frédérique BATHELEMY, présidente de la commission médicale nationale, concernant la nouvelle exigence d'épreuve d'effort cardiologique pour les arbitres des groupes fédéral et secteur de moins de 35 ans.

Alors qu'en 2017-18 le règlement médical fédéral réservait, pour les arbitres G3-G4, l'obligation d'une épreuve d'effort à visée cardiologique aux seuls arbitres de plus de 35 ans (à renouveler tous les 4 ans), le règlement modifié pour 2018-19 a supprimé la condition d'âge de 35 ans et impose désormais une épreuve d'effort à visée cardiologique tous les 4 ans pour tous les juges arbitres des groupes fédéral et secteur (ex G3 et G4). Seuls les +55 ans restent soumis à un dispositif spécifique (quel que soit leur groupe).

Or, il apparaît que l'information de cette nouvelle exigence d'épreuve d'effort cardiologique pour les -35 ans n'a pas été suffisamment diffusée auprès des arbitres concernés.

Le Bureau directeur décide à l'unanimité de suivre la proposition de la Commission médicale nationale de différer à la saison 2019-20 l'entrée en vigueur de cette nouvelle exigence.

5. LE « HAND » PROFESSIONNEL

Jean-Pierre FEUILLAN fait part au Bureau directeur du déroulement du Trophée des Champions de la LNH à Montbéliard. Il regrette la non-participation du territoire et l'absence du Président de la ligue Bourgogne Franche-Comté.

Il synthétise ensuite les points abordés au cours de l'assemblée générale de la LNH et indique notamment que l'assemblée a rejeté la demande du Bureau fédéral de différer à 2020-21 l'élévation du cahier des charges de Proligue.

Michel GODARD relate la demande de l'association des joueurs professionnels de handball (AJPH) pour l'utilisation d'un espace de travail à la Maison du handball. Il sera rappelé à cette association, dont l'un des salariés (Benoit HENRY) est membre du conseil d'administration fédéral, qu'il lui est possible d'utiliser, en tant qu'espace partagé, le bureau dédié aux élus de la Fédération.

6. DIVERS

Michel GODARD donne des informations portant sur l'architecture des formations et la rencontre avec la CNCP. Il résume les échanges extrêmement positifs en insistant sur la posture d'accompagnement prise par le Ministère chargé des sports et la mise en œuvre de conditions idéales à très courts termes pour valider les titres de niveau 2, 3 et 4 portés par la FFHANDBALL.

Philippe BANA recommande qu'une analyse, avec un groupe de travail, soit très rapidement mise en œuvre pour corréliser ces évolutions avec la CMCD par anticipation de la saison 2019-20.

Alain SMADJA expose le « plan de financement du comité de Seine-et-Marne » pour le déménagement de son siège social. Le Bureau directeur valide à l'unanimité l'attribution d'un prêt au titre du FIF.

Le Bureau directeur félicite Julie et Charlotte BONAVENTURA pour leur désignation en tant que juges-arbitres à l'EHF EURO 2018, ainsi que Robert DUJARDIN pour sa désignation en qualité de délégué au même championnat d'Europe.

Le Bureau directeur félicite également François GARCIA pour sa désignation en qualité de délégué au prochain championnat du Monde masculin de janvier 2019.

Enfin, Joël DELPLANQUE alerte le Bureau directeur sur les perspectives du budget 2019 pour le Sport et la possible diminution du nombre de postes du ministère entre 2018 et 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h50.

Le prochain Bureau directeur aura lieu à la Maison du handball, **le vendredi 21 septembre, exceptionnellement à 15h.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delplanque', with a large, stylized initial 'D'.

Joël DELPLANQUE
Président

Signé

Michel GODARD
Secrétaire général adjoint